

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 8 FÉVRIER 2023 À 19H DU PAVILLON DES RIVIÈRES
(FORESTVILLE)

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle de L'Estuaire, tenue le 8 février 2023 à 19h au Pavillon des Rivières (Forestville).

SONT PRÉSENTS:

- Madame Suzie Roy, présidente
- Monsieur Michel Savard, directeur du Centre de formation professionnelle de l'Estuaire
- Madame Danielle Ouellet, directrice adjointe par Intérim
- Monsieur Dave Breton, enseignant
- Marie-Michèle Croteau, conseillère pédagogique
- Monsieur Claude Gamache, enseignant
- Madame Nancy Lebreux, entreprise
- Monsieur Bernard Tremblay, technicien
- Monsieur Arthur Zanini membre socio-économique

Formant quorum sous la présidence de Madame Suzie Roy.

EST ABSENTE:

- Madame Natacha Sénéchal

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance ayant quorum sous la présidence de Madame Suzie Roy.
La séance est ouverte. Il est 19h

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Mot de bienvenue de la présidence ;
2. Mot de la direction et faits saillants ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 novembre 2023 ;
5. Suivi du Projet Éducatif :
 - Comités à jour
6. Suivi du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence ;
7. Projet Immigration :
 - Projet pilote Famille-Immigration Côte-Nord
 - Projet Association Hautes-Vallées Charente Québec
8. Budget du Centre de formation professionnelle de l'Estuaire :
 - Bilan du budget 2021-2022
 - Suivi budgétaire 2022-2023
9. Varia :
 - a) _____
 - b) _____
 - c) _____
10. Période de questions ;
11. Fin de la rencontre.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 8 FÉVRIER 2023 À 19H DU PAVILLON DES RIVIÈRES
(FORESTVILLE)

1. Mot de bienvenue de la présidente ;

Madame Suzie Roy souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Elle informe les membres qu'une formation sur la gouvernance du Conseil d'établissement aura lieu le 15 février 2023 et sera dispensée à distance. Madame Marie-Michèle Croteau, messieurs Dave Breton et Michel Savard s'inscriront à la formation. De plus, Monsieur Michel Savard rédigera un compte-rendu et le présentera aux membres lors de la prochaine réunion.

La semaine dernière, une publicité inspirante du Centre de formation professionnelle a paru dans l'hebdomadaire Le Manic de Baie-Comeau.

La mise à jour du lexique des acronymes est remise aux membres.

2. Mot de la direction et faits saillants ;

Monsieur Savard souligne la semaine des enseignants. Une marque de reconnaissance a été expédiée à tous les enseignants appréciés de tous. Une initiative de Madame Danielle Ouellet.

Abattage et façonnage des bois :

Nous sommes conscients que notre équipement n'est pas à la fine pointe de la technologie. Un facteur très important du désintéressement des étudiants. À la suite d'une communication téléphonique entre monsieur Michel Savard et le ministère concernant cette problématique, il est convenu qu'il autorisera les dépenses à ce sujet.

Monsieur Denis Boulianne a fait une estimation des coûts pour l'équipement comprenant un simulateur, transporteur, abatteuse et camionnette pour l'année 2023-2024 et 2024-2025.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jours ;

8-CE-2022-2023

Madame Suzie Roy présente l'ordre du jour et demande d'ajouter Fonds à destination spéciale au point 9. L'adoption de l'ordre du jour ainsi modifié est adoptée par Monsieur Dave Breton.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 novembre 2023 ;

9-CE2022-2023

L'adoption du procès-verbal du 23 novembre est adoptée par Madame Nancy Lebreux.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 8 FÉVRIER 2023 À 19H DU PAVILLON DES RIVIÈRES
(FORESTVILLE)

5. Suivi projet éducatif

Monsieur Michel Savard a rencontré les enseignants pour connaître les besoins de chacun. Des échanges, discussions constructives et positives ont eu lieu parmi les personnes présentes.

Comités à jour

Monsieur Savard brosse un tableau de tous les comités. Il nous informe des réussites et des difficultés rencontrés sur lesdits comités. Beaucoup de travail a été fait et nous continuons d'y mettre tous les efforts possibles pour les réaliser.

En ce qui concerne la CNESST, monsieur Guy Bilodeau a été embauché pour la mise à jour du programme de prévention car il date de plusieurs années.

Monsieur Savard a assisté au colloque qui s'est déroulé à Lévis. Le facteur dominant des ateliers ressorti lors de la fin de semaine est celui de l'effet enseignant.

6. Suivi du plan de lutte contre l'intimidation et la violence;

Madame Danielle Ouellet informe les membres qu'un élément sera ajouté au programme soit : Violence à caractère sexuel.

Madame Danielle Ouellet avise que la capsule ne pourra se réaliser cette année dû au manque de disponibilité du technicien. Elle reste en contact afin de trouver une idée pour rejoindre les jeunes sur les réseaux sociaux. À suivre.

Nous considérons notre établissement sécuritaire. Un signalement a été déposé et les actions ont été prises à cet effet.

7. Projet immigration;

Projet pilote Famille-Immigration Côte-Nord :

La demande de projet de subvention soumise à la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle (DLEI) a été refusée. Madame Marie-Michelle Croteau continue de fournir les efforts au projet.

Projet Association Hautes-Vallées Charentes et Québec :

Une délégation viendra en juin à Tadoussac. Par le fait même, étant au Québec, l'Association voudrait créer un lien avec le Centre de formation professionnelle de l'Estuaire. Il serait peut-être question d'échanges entre stagiaires.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 8 FÉVRIER 2023 À 19H DU PAVILLON DES RIVIÈRES
(FORESTVILLE)

8. Budget du Centre professionnelle de l'Estuaire;

Bilan du budget 2021-2022

Monsieur Michel Savard explique l'état des revenus et dépenses du bilan final 2021-2022. Il est satisfait de la saine gestion du Centre de formation. Un déficit de 12,229.88\$, il s'agirait d'un manque à gagner pour le service de transport (subvention non reçue).

Suivi budgétaire 2022-2023

Le document sera expédié aux membres et reporté à la prochaine réunion.

Madame Danielle Ouellet informe qu'il faut prévoir l'achat de banc d'essai (3) à 15 000\$ l'unité et d'une fusionneuse à 1000\$ pour l'atelier d'électricité.

10-CE2022-2023

9. Fonds à destinations spéciale – Fondation Alcoa Résolution ;

Monsieur Guillaume Lessard Duchêne demande un montant pour l'achat de support à tuyaux et étagère métallique issu des fonds à destination spéciale (FDS). La répartition basée sur une période de trois ans, un montant de 30 000\$ est alloué pour 2023 selon les besoins.

Une résolution sera rédigée à cet effet.

Adopté à l'unanimité

10. Varia ;

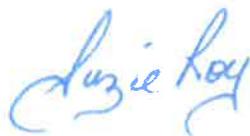
Aucun point ajouté

11. Période de questions ;

Aucune question

12. Fin de la rencontre ;

La fin de la rencontre est proposée par Monsieur Bernard Tremblay. Il est 20h34.



Présidente



Directeur